

LE PST :

tableau de bord de votre Commune



Le Plan stratégique transversal (PST) est un nouvel outil qui va permettre à l'Administration communale mais aussi aux mandataires politiques et aux citoyens d'avoir **une vision plus claire et plus transversale**

des projets à mener et des objectifs à atteindre pour les 6 prochaines années. Il s'agit d'un document stratégique qui va aider la Commune, mais aussi le CPAS qui disposera de son propre PST, à mieux programmer leurs politiques en développant une nouvelle façon de travailler, basée sur la planification et l'évaluation des actions.

Le PST est composé d'un **volet interne**, qui vise l'organisation de l'Administration communale, et un **volet externe** qui fait plutôt référence aux différents projets que la Commune peut entreprendre dans des domaines variés (l'enseignement, la jeunesse, les aînés, le cadre de vie, l'environnement, l'aménagement du territoire, etc.).

Le PST tente de répondre aux questions suivantes : quelle Commune ou Administration voulons-nous être ? Quels sont les grands enjeux pour Fernelmont ?

Les différents plans déjà en cours (le Plan communal de mobilité ou le Plan communal de développement rural) et **les commissions consultatives** en place (aménagement du territoire, développement rural, aînés, enfants, etc.), ont déjà permis, et permettent toujours, aux citoyens d'exprimer leurs besoins et attentes. Dans sa **déclaration de politique générale**, le nouveau Collège a, de son côté, fait part de ses **ambitions stratégiques** pour les prochaines années. À la Commune désormais d'articuler toutes ces informations et de les **traduire en enjeux, objectifs et actions pour le territoire**. Ce travail sera supervisé par un **comité de pilotage** composé d'agents communaux volontaires, de la Directrice générale et du Directeur financier, ainsi que par le Collège communal. Il sera soumis à évaluation régulièrement et amené à évoluer en fonction des moyens humains, matériels et financiers.

Le document final devra enfin être approuvé par le Collège Communal, présenté pour information au Conseil communal de ce mois de septembre et sera ensuite disponible sur le site internet de la commune.

Véritable guide, le PST permettra **plus de transparence, d'échanges et de suivi dans les dossiers et projets** traités par les différents Services sur base des besoins des citoyens, tout en veillant à conserver une cohérence avec la vision politique développée par le Collège.

Nous reviendrons donc régulièrement sur l'avancement de ce travail qui, nous l'espérons, vous permettra d'obtenir une vision plus claire des enjeux et projets en cours dans votre Commune.

COMMUNE DE FERNELMONT, J'AI UNE QUESTION!

Vous avez une demande, une remarque, une question à adresser à la Commune au sujet de son fonctionnement, de l'état d'avancement d'un dossier, d'un projet ou d'un cas personnel ?

Contactez-nous directement via nos canaux officiels:

ADMINISTRATION COMMUNALE



Heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Permanences Service population : Mardi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h (sauf juillet et août).

L'après-midi, nos agents travaillent à bureaux fermés afin de pouvoir traiter les différents dossiers.

TÉLÉPHONE

001/83 02 50 (numéro général)



COURRIER

Rue Goffin, 2 - 5380 Noville-les-Bois

MAIL

info@fernelmont.be



SITE INTERNET

www.fernelmont.be

FACEBOOK

Page officielle: @commune.fernelmont
(mention sous la photo de profil)



MADAME LA BOURGMESTRE

Pour prendre rendez-vous : 001/83 02 73.



Merci de votre collaboration!